MASTERYS

Armoire batterie

Installationshandbuch und Bedienungsanleitung DE
Manual de instalación y uso ES
Manuel d'installation et d'utilisation FR
Installation and operating manual EN
Manuale di installazione e uso IT

TÜV SÜD
Production monitored
Safety tested

socomec
Innovative Power Solutions

CONDITIONS DE GARANTIE

L'armoire batterie SOCOMEC fait partie d'un système d'ASI.

Pour connaître les conditions de garantie, veuillez vous référer au chapitre correspondant du manuel de l'ASI.

SOCOMEC conserve la propriété intégrale et exclusive de l'ensemble de ses droits sur ce document. Il n'est accordé au destinataire de ce document que le droit de l'utiliser à titre personnel pour l'application indiquée par SOCOMEC. La reproduction, modification ou distribution de ce document, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit est expressément interdite sauf autorisation écrite préalable de Socomec.

Ce document n'est pas contractuel. SOCOMEC se réserve le droit de modifier sans préavis le contenu de ce document.

INDEX

1. NORMES DE SÉCURITÉ 4
1.1. ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT 7

2. EXIGENCES 8
2.1. TRANSPORT ET MANUTENTION 8
2.2. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES 9

3. INSTALLATION 10
3.1. POSITIONNEMENT CORRECT 10
3.2. DÉMONTAGE 11
3.3. RACCORDEMENTS 12
3.4. MONTAGE 15

4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 16

1. NORMES DE SÉCURITÉ

DANGER	Risque élevé - Entraînera la mort ou des blessures graves
AVERTISSEMENT	Risque modéré - Peut entraîner la mort ou des blessures graves
ATTENTION	Risque modéré à faible - Peut entraîner des blessures sans gravité
REMARQUE	Risque faible - Informations sur la nature du danger et sur les conséquences éventuelles

REMARQUE : Ce manuel d'utilisation spécifie les procédures d'installation et de maintenance, les caractéristiques techniques et les consignes de sécurité pour les produits SOCOMEC. Pour plus de renseignements, visiter le site Internet de Socomec : www.socomec.com.

REMARQUE : Avant toute intervention sur l'unité, lire attentivement le manuel d'installation et d'utilisation. Toutes les consignes de sécurité contenues dans le présent document doivent être lues et respectées. Conserver le présent manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.

DANGER : Le non-respect des normes de sécurité peut entraîner des accidents mortels ou des blessures graves, et causer des dommages à l'équipement ou à l'environnement.

REMARQUE : Seuls des techniciens compétents qualifiés ayant suivi la formation SOCOMEC sur l'assemblage, l'installation et les risques inhérents, et possédant l'expérience des procédures, pratiques et précautions à prendre, sont habilités à intervenir sur cet équipement

DANGER : Des tensions électriques élevées sont générées à l'intérieur du système d'alimentation, elles peuvent s'avérer dangereuses pour le personnel de maintenance qui ne serait ni qualifié, ni formé de manière adéquate pour ce genre d'intervention. Il est interdit à toute personne non qualifiée d'intervenir sur les batteries.

REMARQUE : Cet équipement est conforme aux directives de l'Union Européenne applicables aux équipements industriels, et porte la marque d'homologation CE.

REMARQUE : Installer l'unité conformément aux indications des autorisations afin de permettre l'accès aux dispositifs de manutention et de garantir une ventilation suffisante (se reporter au chapitre « Exigences environnementales »).

REMARQUE : Installer l'unité dans un local technique possédant les caractéristiques suivantes :
- de dimensions appropriées
- propre
- suffisamment ventilé
- maintenu à une température comprise entre 0 °C et 40 °C (15 à 25 °C étant la plage de températures recommandée pour une durée de vie prolongée des batteries).
- doté d'un sol dur et plan capable de supporter le poids de l'unité
- dépourvu d'éléments conducteurs, inflammables, explosifs ou corrosifs
- exempt d'humidité, vapeur, moisissures, insectes, vermines, poussières, poussières abrasives, gaz corrosif, atmosphère salée, réfrigérants contaminés, fumées nocives, mélanges gaz/poussières explosifs, ventilation restreinte (pour ASI et/ou batterie), chaleur par conduction ou rayonnement provenant d'autres sources
- dont le niveau de pollution est inférieur à 2 conformément à la norme CEI 60664-1
- dont l'atmosphère n'est ni conductrice, inflammable, explosive ou corrosive
- dont l'environnement n'est pas radioactif.

REMARQUE : Ne pas :
- installer l'unité à l'extérieur
- placer l'unité dans un local faisant l'objet de travaux de construction
- insérer de corps étrangers dans l'unité
- exposer l'unité à la pluie ou à la lumière directe du soleil
- exposer l'unité à des vibrations et à des impacts et ne pas incliner l'unité.

ATTENTION : Si l'unité présente des signes d'endommagement extérieur ou intérieur, ou si l'un des accessoires est endommagé ou manquant, contacter SOCOMEC. Ne pas utiliser l'unité si elle a subi un choc mécanique violent.

REMARQUE : Lorsque l'unité est déplacée d'un endroit froid vers un endroit chaud, patienter environ deux heures avant de la mettre en marche.

ATTENTION : Ne pas ouvrir, ni endommager les batteries. L'électrolyte qui s'en échapperait est nocif pour la peau et les yeux. Risque de toxicité.

ATTENTION : Ne pas jeter les batteries au feu. Elles pourraient exploser.

AVERTISSEMENT : Ne pas porter des vêtements et des chaussures susceptibles de créer des charges électrostatiques. Utiliser exclusivement un chiffon humidifié à l'eau pour le nettoyage des batteries. L'utilisation de tout autre produit nettoyant risquerait de créer une charge statique ou d'endommager le boîtier des batteries.

REMARQUE : Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) pour intervenir sur l'équipement.

REMARQUE : Lors de la réalisation d'une installation électrique, toutes les normes applicables spécifiées par la CEI (en particulier la norme CEI 60364) et le fournisseur d'électricité doivent être respectées. Toutes les normes nationales relatives aux batteries sont également à observer. Pour plus d'informations, se reporter au chapitre « Spécifications techniques ».

REMARQUE : Utiliser uniquement les accessoires recommandés ou vendus par le fabricant.

REMARQUE : Les batteries doivent être remplacées exclusivement par des batteries recommandées ou vendues par le fabricant. Seuls les techniciens qualifiés sont habilités à remplacer les batteries.

REMARQUE : Avant de procéder au raccordement de l'appareil, vérifier la compatibilité de celui-ci avec le modèle de l'ASI.

REMARQUE : En cas d'utilisation d'armoires non fournies par le fabricant de l'ASI, il incombe à l'installateur de s'assurer de la compatibilité électrique et de la présence des dispositifs de protection appropriés entre l'ASI et l'armoire batterie (fusibles et interrupteurs de capacité suffisante pour protéger les câbles de l'ASI à l'armoire). À la mise sous tension de l'ASI (avant de fermer les interrupteurs de batterie), il convient de vérifier les paramètres de la batterie (tension, capacité, nombre d'éléments, etc.) via le menu du synoptique. Si les valeurs indiquées sur la plaque signalétique de l'armoire batterie diffèrent de celles affichées sur le synoptique, effectuer les corrections nécessaires.

REMARQUE : Utiliser les câbles à double isolation fournis avec l'équipement pour raccorder l'ASI à l'armoire batteries.

ATTENTION : Les batteries peuvent représenter un risque d'électrocution et un courant de court-circuit élevé. Prendre les précautions suivantes pour toute opération sur les batteries :
- enlever montres, bagues et autres objets métalliques ;
- utiliser des outils avec poignées isolées ;
- porter des gants et des bottes en caoutchouc ;
- ne pas poser des outils ou des pièces métalliques sur le haut des batteries ;
- débrancher le chargeur avant de brancher ou débrancher les bornes de la batterie ;
- vérifier que la batterie n'a pas été mise à la terre par inadvertance. Le cas échéant, retirer la source de la terre. Tout contact avec une pièce de batterie reliée à la terre risque de provoquer une électrocution. Il est possible de limiter ce risque en supprimant la terre préalablement aux opérations d'installation et d'entretien. (Ceci s'applique à l'alimentation des équipements et batteries à distance ne disposant pas d'un circuit de mise à la terre.)

AVERTISSEMENT : Ne jamais brancher ou débrancher des batteries lorsque le courant électrique circule. Commencer par isoler le circuit.

AVERTISSEMENT : Avant toute intervention, vérifier que :
- les interrupteurs situés à l'intérieur de l'armoire batterie sont ouverts
- l'ASI est à débranchée et tous les interrupteurs de l'alimentation et des batteries sont ouverts
- les interrupteurs situés en amont de l'ASI sont ouverts
- attendre environ 5 minutes que l'unité soit entièrement déchargée.

REMARQUE : Effectuer le raccordement à la terre (PE) avant de procéder à toute autre connexion.

DANGER ! RISQUE D'ÉLECTROCUTION : Avant d'effectuer toute opération sur l'unité (nettoyage et maintenance, raccordement d'appareils, etc.), débrancher toutes les sources d'alimentation.

DANGER ! RISQUE D'ÉLECTROCUTION : Après avoir débranché toutes les sources d'alimentation, attendre environ 5 minutes que l'unité soit entièrement déchargée.

DANGER ! RISQUE D'ÉLECTROCUTION : Ne pas intervenir sur les sectionneurs au niveau de l'appareil pendant que l'ASI fonctionne sur batterie.

DANGER ! RISQUE D'ÉLECTROCUTION : Il n'existe aucune isolation entre les batteries et le réseau d'alimentation. Tout contact avec un point quelconque de la batterie est par conséquent extrêmement dangereux.

AVERTISSEMENT : Respecter scrupuleusement les consignes suivantes :
- polarité des chaînes : des erreurs de raccordement avec inversion de la polarité de la batterie peuvent endommager irrémédiablement l'équipement
- section du câble (se reporter au chapitre « Spécifications électriques »).

REMARQUE : À la mise sous tension de l'ASI (avant de fermer les interrupteurs de batterie), il convient de vérifier les paramètres de la batterie (tension, capacité, nombre d'éléments, etc.) via le menu du synoptique. Si les valeurs indiquées sur la plaque signalétique de l'armoire batterie diffèrent de celles affichées sur le synoptique, effectuer les corrections nécessaires.

REMARQUE : Si l'unité doit être mise au rebut, celle-ci doit être confiée à des entreprises spécialisées dans l'élimination des matériaux constitutifs de ce système.

REMARQUE : Les batteries entrent dans la catégorie des déchets toxiques. Une fois hors d'usage, l'équipement doit être remis à un centre spécialisé dans le traitement des matériaux qui le composent. Ces centres sont dans l'obligation de démonter le système et de traiter les différents éléments conformément aux réglementations locales en vigueur.

REMARQUE : Toute utilisation à d'autres fins que celle prévue sera considérée comme inappropriée. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité en cas de dommages résultant d'une telle utilisation du produit. La prise de risque et la responsabilité incombent au responsable du système.

1.1. ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT

L'étiquette d'avertissement fournie permet d'identifier le local à batteries.
L'étiquette doit être placée à l'extérieur du local à batteries, bien en évidence.

Il est interdit à toute personne non qualifiée d'intervenir sur les batteries.

Ne pas fumer à proximité des batteries et les tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

Les batteries sont lourdes ! Utiliser les moyens de transport et les appareils de levage appropriés de sorte que l'installation se fasse en toute sécurité.

La connexion en série de plusieurs batteries crée des tensions dangereuses.

L'électrolyte est corrosif sur les métaux et cause des brûlures aux yeux et à la peau.

ATTENTION !
Risque d'explosion. Éviter les courts-circuits !
Ne jamais poser d'outils ou d'objets métalliques sur les accumulateurs.

Porter des lunettes de protection et des vêtements appropriés.

Lire attentivement la notice d'emploi.
Lire le manuel d'utilisation avant toute opération.

Porter des gants et des vêtements de protection appropriés.

Borne de mise à la terre.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

L'ASI DOIT être manipulée par deux personnes minimum.

Les batteries et certaines pièces connexes contiennent du plomb.
Le plomb est dangereux pour la santé s'il est ingéré.
Se laver les mains après avoir manipulé les batteries.

2. EXIGENCES

2.1. TRANSPORT ET MANUTENTION

- L'emballage garantit la stabilité de l'appareil lors de l'expédition et du transport.
- Pendant les opérations de transport et de manutention, l'appareil doit rester en position verticale.
- Vérifier que le plancher est capable de supporter le poids de l'appareil.
- Amener l'appareil emballé le plus près possible du lieu d'installation définitif.

ATTENTION ! APPAREIL TRÈS LOURD !
Déplacer l'appareil à l'aide d'un chariot élévateur et avec la plus grande vigilance.

L'ASI DOIT être manipulée par deux personnes minimum.

Éviter d'exercer une pression sur la porte avant lors du déplacement de l'appareil.

Lors du déplacement de l'appareil, même sur des surfaces qui ne sont que légèrement inclinées, utiliser l'équipement de blocage et les dispositifs de freinage appropriés afin d'éviter tout risque de chute.

Lorsque l'appareil est transféré d'un endroit froid vers un endroit chaud, patienter environ deux heures avant de le mettre en marche.

IMPORTANT : EN CAS DE DOMMAGE.
S'il s'avère que l'appareil présente des dommages, extérieurs ou intérieurs, ou que l'un des accessoires est endommagé ou manquant, contacter SOCOMEC.

2.2. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

Installer l'appareil dans un local technique où seuls des techniciens qualifiés ont accès. Le local doit être :

- de dimensions appropriées ;
- propre ;
- exempt de produits inflammables ;
- maintenu à une température comprise entre 0 °C et 40 °C.

L'appareil n'est pas prévu pour une utilisation à l'extérieur. Ne pas l'exposer directement aux rayons du soleil.
Voir la section SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.

2.2-1

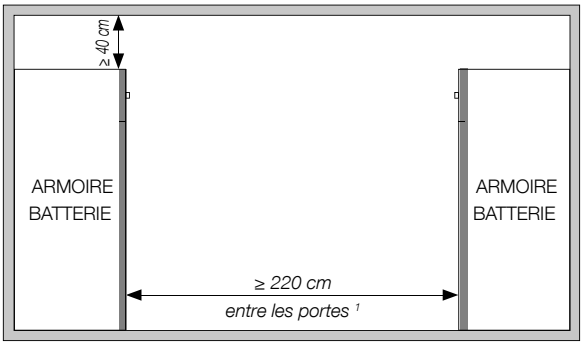

2.2-2

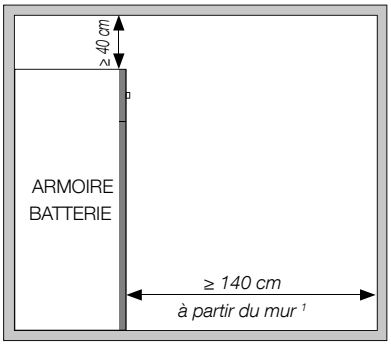

1. Conformément à la norme CEI 60364.

2.2.1. Installation sur faux plancher

Utiliser le châssis réglable pour installer l'appareil sur un faux plancher. Il est conçu pour supporter le poids de l'appareil.

Pour connaître les instructions de montage du châssis, se reporter au dossier technique de l'installation.

2.2.1-1

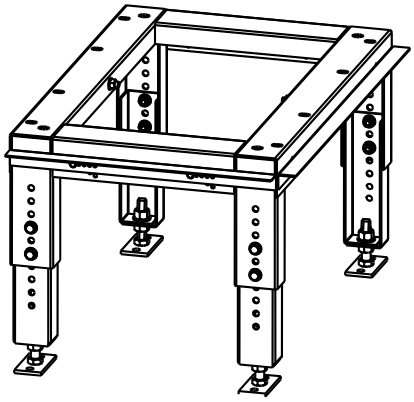

2.2.1-2

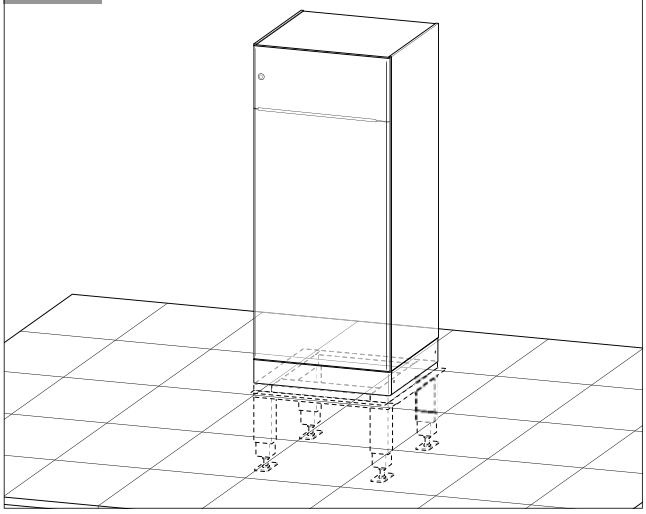

3. INSTALLATION

ATTENTION !
Avant toute intervention, vérifier que :
- l'interrupteur situé à l'intérieur de l'armoire batterie est ouvert ;
- l'ASI est hors tension et tous les interrupteurs d'alimentation et de batterie sont ouverts ;
- les interrupteurs situés en amont de l'ASI sont ouverts.

Des erreurs de câblage avec inversion de la polarité de la batterie peuvent endommager définitivement l'équipement.

Utiliser les câbles fournis pour raccorder l'ASI à l'armoire batterie.

À la mise sous tension de l'ASI (avant de fermer les interrupteurs de batterie), il convient de vérifier les paramètres de la batterie (tension, capacité, nombre d'éléments, etc.) via le menu du synoptique. Si les valeurs indiquées sur la plaque signalétique de l'armoire batterie diffèrent de celles affichées sur le synoptique, effectuer les modifications nécessaires.

3.1. POSITIONNEMENT CORRECT

3.1-1 Configuration de l'armoire batterie 4H

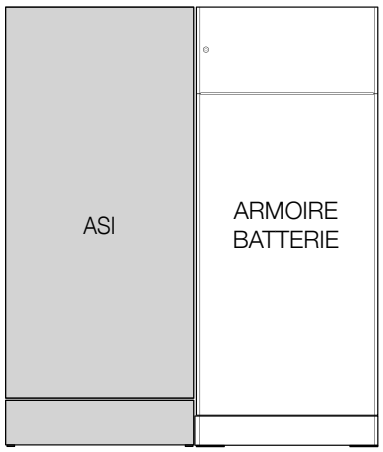

3.1-2 Configuration de l'armoire batterie 2H, 2H-1, 20

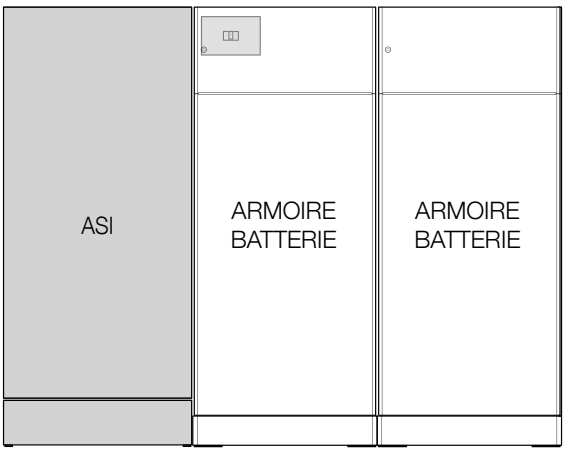

socomec Innovative Power Solutions

3.2. DÉMONTAGE

3.2-1

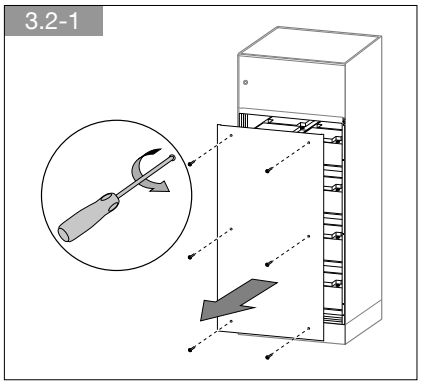

3.2-2

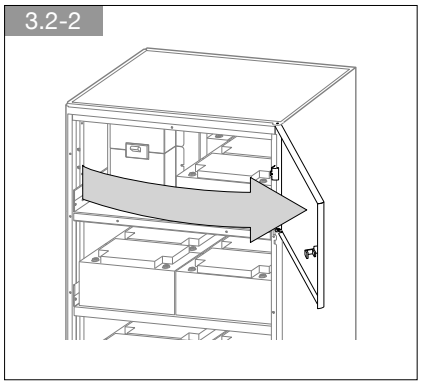

3.2-3

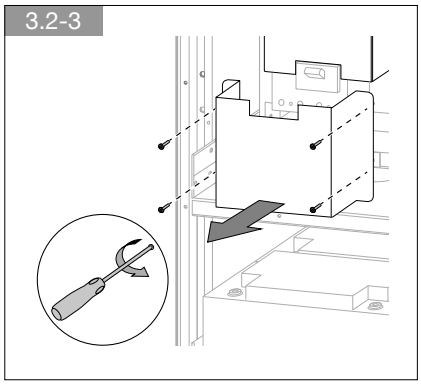

3.2-4

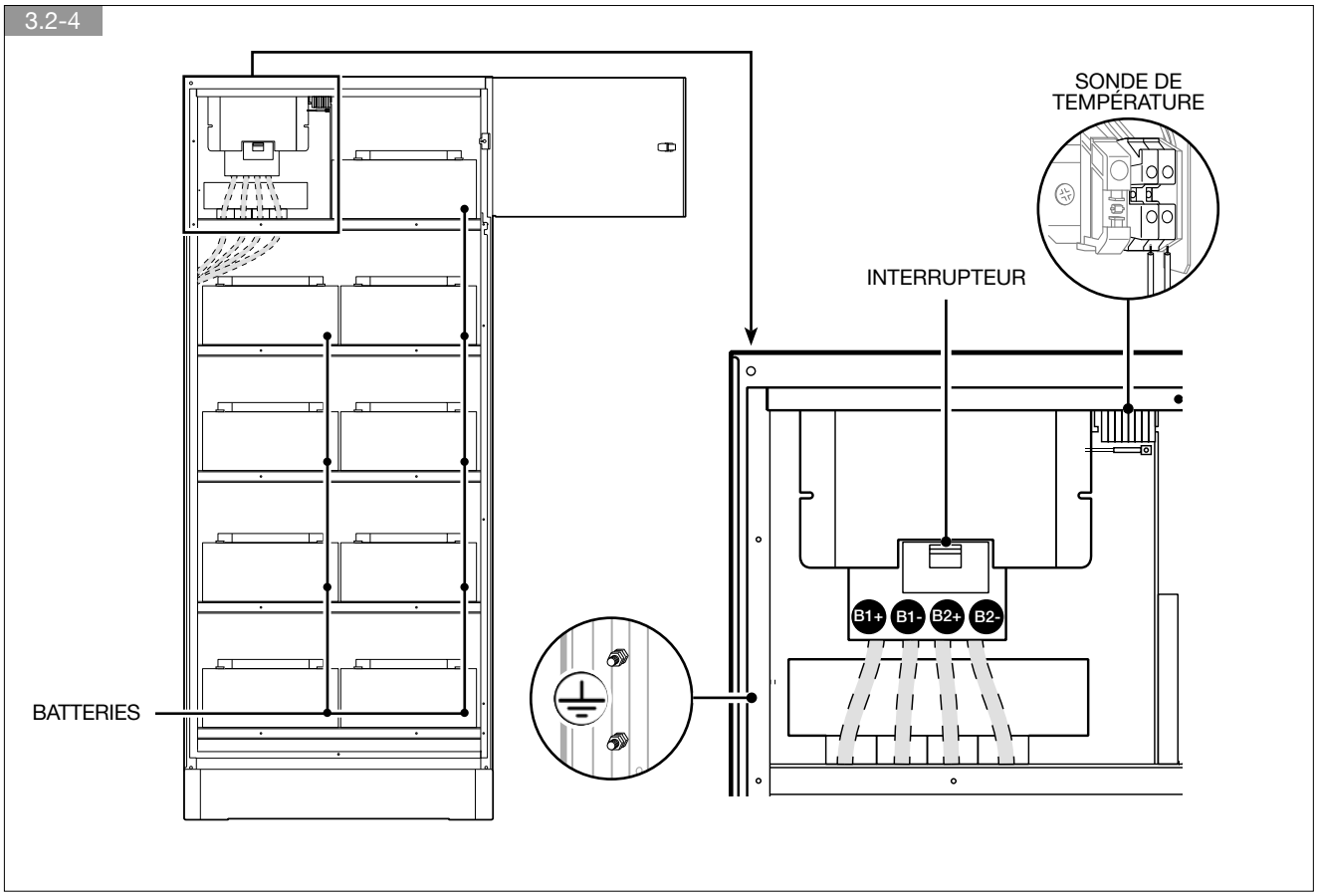

FRANÇAIS

3.3. RACCORDEMENTS

3.3.1. RACCORDEMENT DE L'ARMOIRE BATTERIE 4H

3.3.1-1

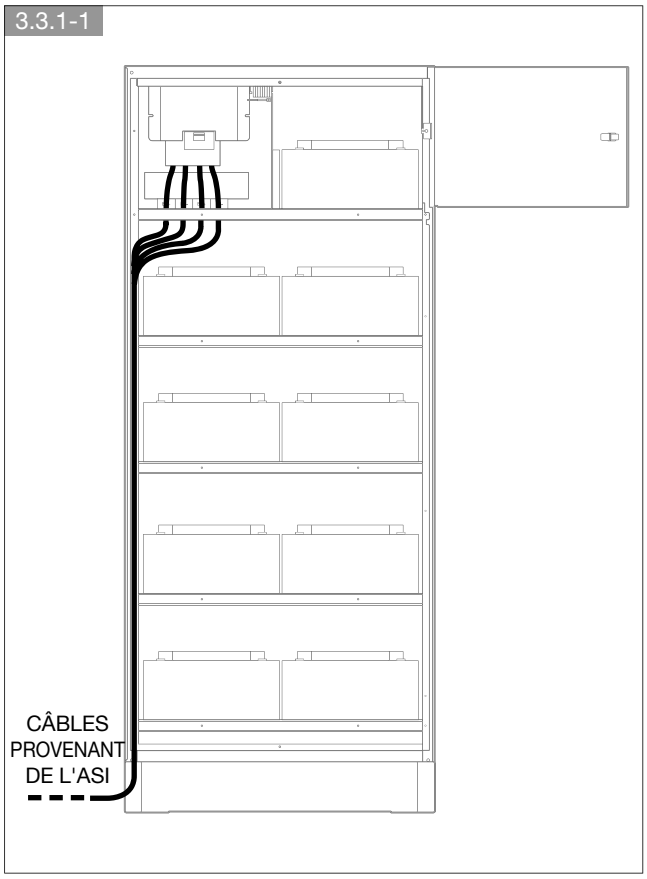

3.3.1-2

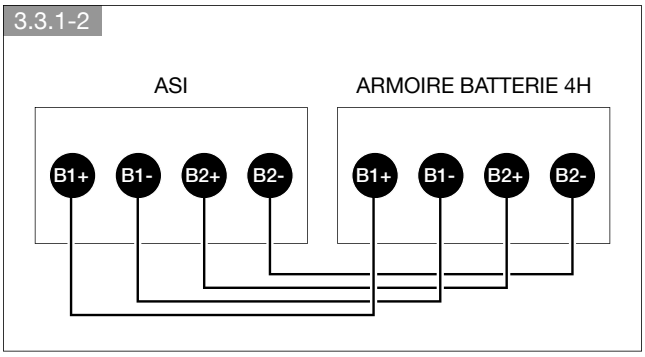

3.3.1-3

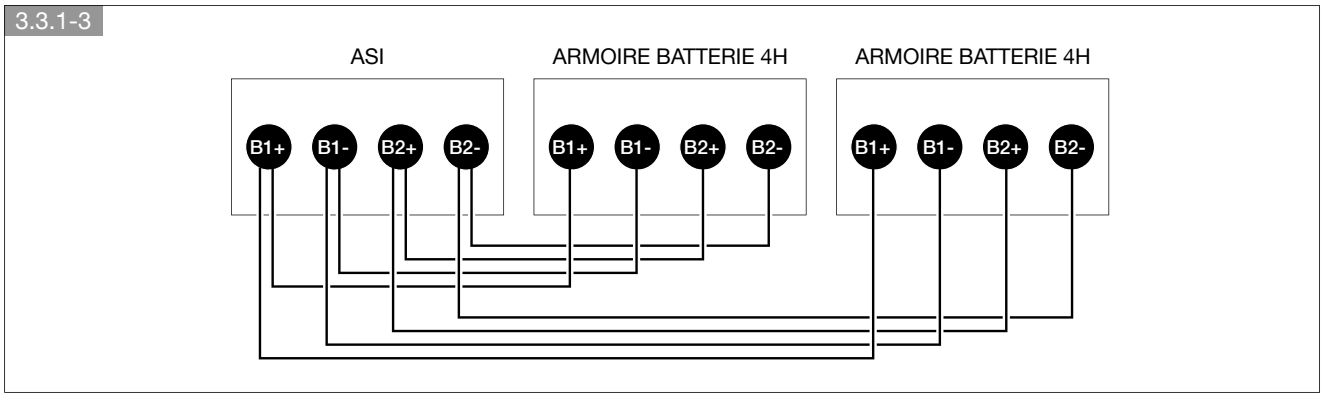

socomec
Innovative Power Solutions

3.3.1-4

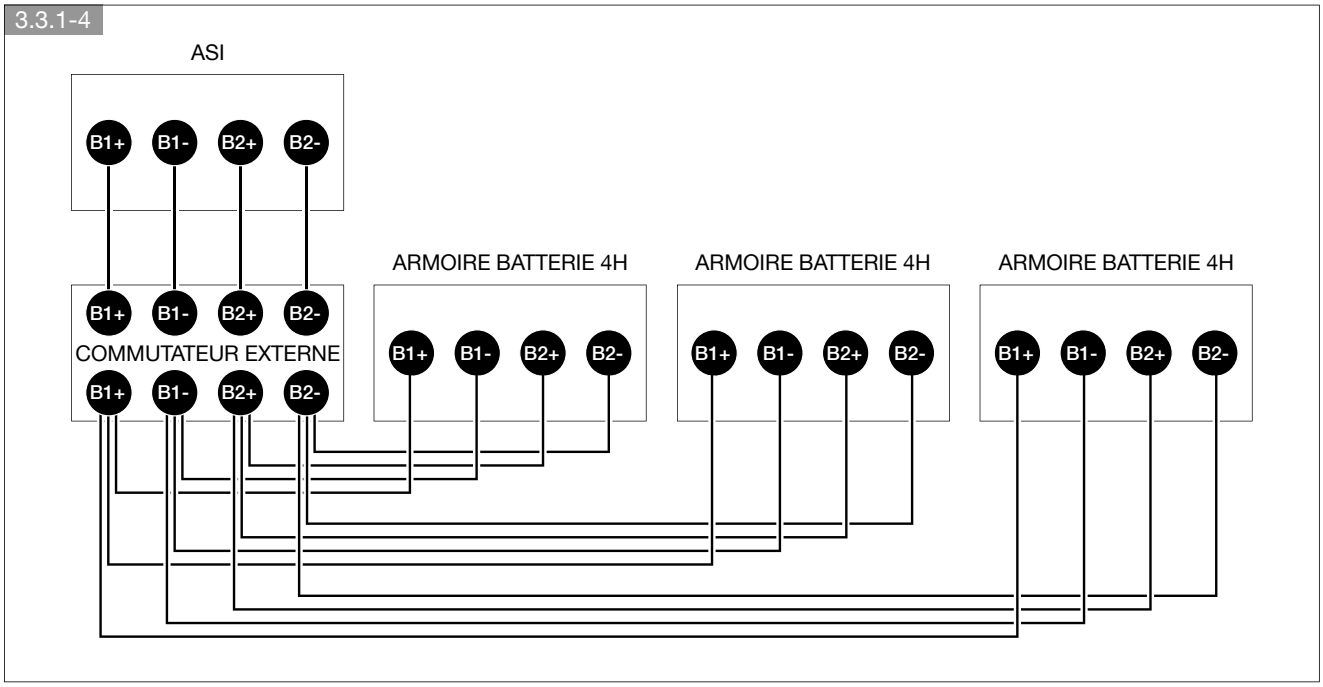

Fermer les circuits de batterie conformément au schéma affiché à l'intérieur de la porte.

3.3.1-5

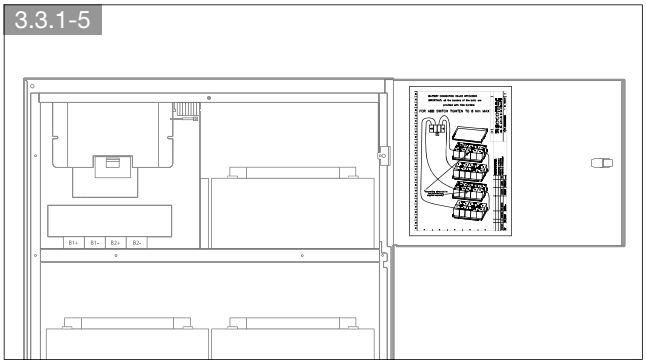

3.3.2. RACCORDEMENT DE L'ARMOIRE BATTERIE 2H, 2H-1, 20

3.3.2-1

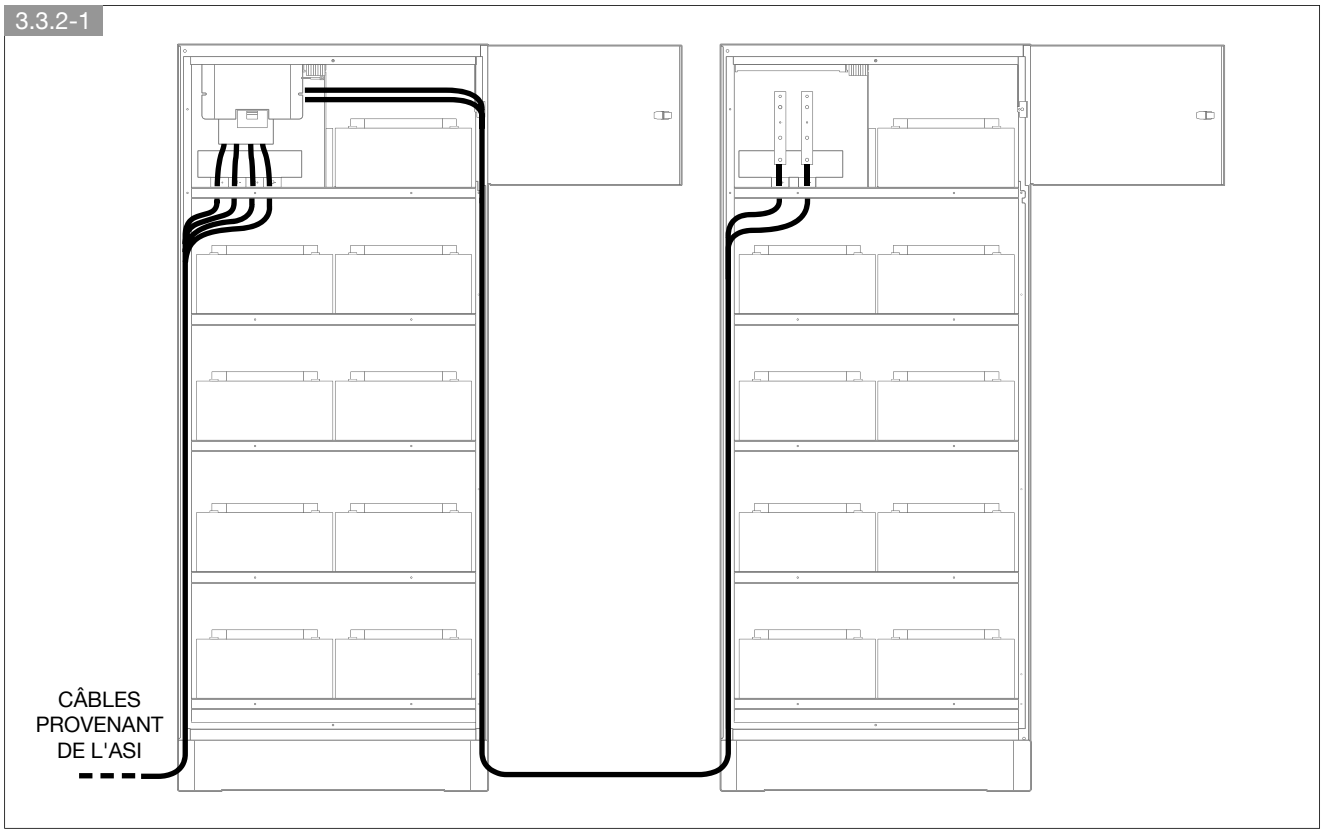

3.3.2-2

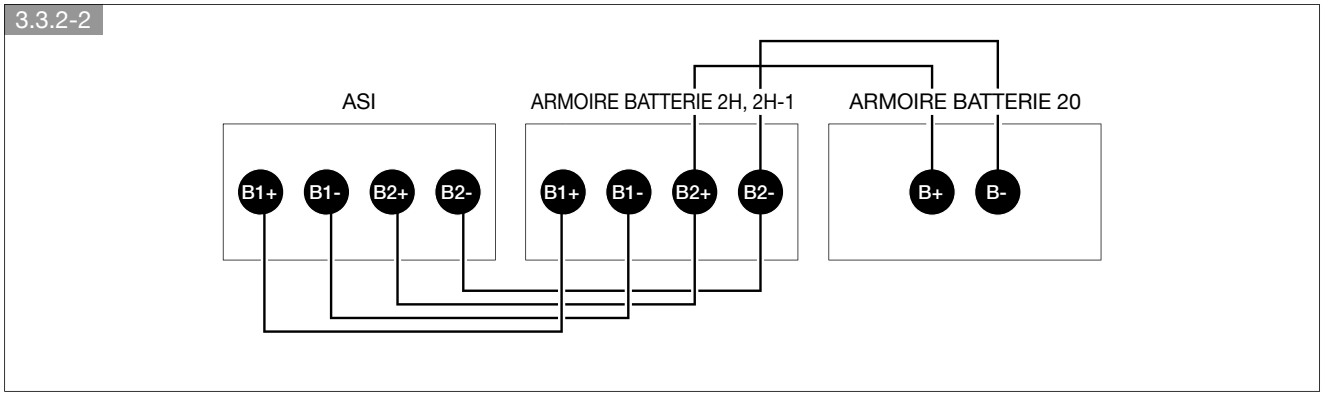

Fermer les circuits de batterie conformément au schéma affiché à l'intérieur de la porte.

3.3.2-3

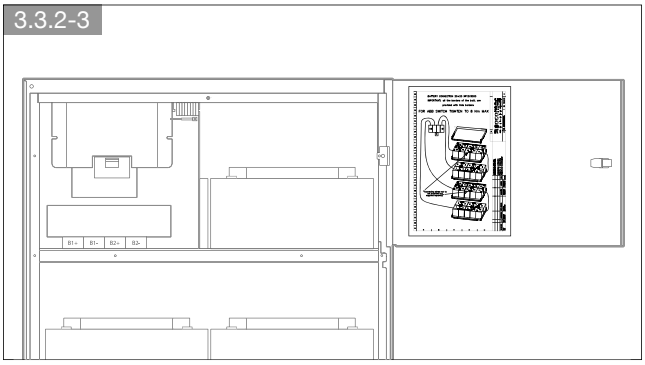

socomec
Innovative Power Solutions

3.4. MONTAGE

3.4-1

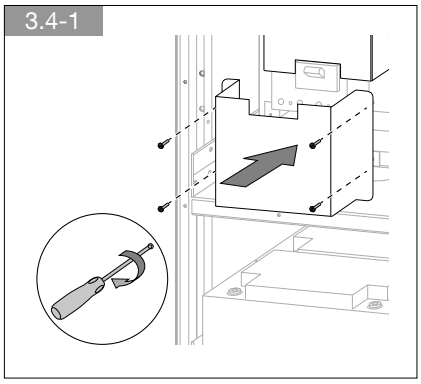

3.4-2

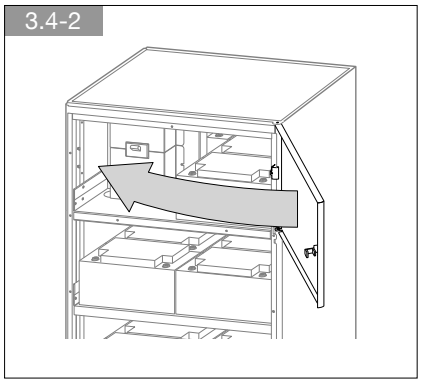

3.4-3

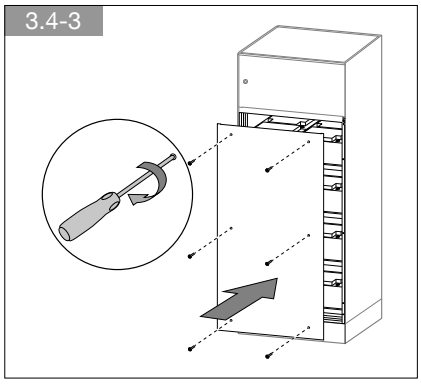

4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Spécifications techniques	
Dimensions (L x P x H)	810 x 870 x 1920 mm
Masse	min. 1 100 kg max. 1 900 kg
Taille des câbles	max. 95 mm², cosse tubulaire isolée M8
Indice de protection	IP20
Température de fonctionnement	0 à 40 °C (15 à 25 °C recommandé pour une plus longue durée de vie de la batterie)
Température de stockage et de transport [1]	-5 à 40 °C maximum (temp. recommandée : 25 °C)
Humidité relative sans condensation	jusqu'à 95%
Recharge des batteries:	Temp. ambiante ≤ 25 °C : tous les 6 mois 25 °C ≤ Temp. ambiante ≤ 30 °C : tous les 4 mois 30 °C ≤ Temp. ambiante ≤ 35 °C : tous les 3 mois 35 °C ≤ Temp. ambiante ≤ 40 °C : tous les 2 mois Temp. ambiante > 40 °C : déconseillée

1. Indication générale pour l'application de batteries au plomb. Pour plus de détails, se référer aux indications du fabricant des batteries.

Fiabilité	
Conformité aux normes	EN 50272-2, EN 62040-1
Certification du produit	CE - TÜV SÜD

socomec
Innovative Power Solutions

IOMMASABXX05-FR 03 02.2017

socomec
Innovative Power Solutions

Document non contractuel. © 2017, SOCOMEC SA. Tous droits réservés